

DÉPARTEMENT
DE LA
rente - Inférieure

RONDISSEMENT

ROCHEFORT

CANTON

ROYAN

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de ROYAN

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du onze Janvier 1946

OBJET :

pte SEUGNET

46.001

NOMBRE

de
eillers municipaux
pris part au vote :

21

DATE

affichage, à la porte
mairie, du compte
de la séance :

L'an mil neuf cent quarante six le onze du mois de Janvier
le Conseil municipal de ROYAN s'est assemblé
au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. REGAZONI Maire
en session { ordinaire
extraordinaire d'après convocations faites le 4 Janvier 1946

Etaient présents : MM. REGAZONI Charles, IERAUDEAU, VYVERRE
ROCHEDREUX, DASSREUX, JULIEN, COUGH, BAUDERT, CHOLET
BOULEANE, PROT, THOMAS, PENNELIER, SAVIGNAC, GOUNIL
GRUSSENMEYER, ARRIVE, DOMECQ, SIMON, COMPIERT, Mme
PARIZET

Absents : MM. Melle RIKOWSKY, MM. BOUCHET, OLLIVIER,
THIBAUDEAU, PRUGNAUD, CHAZEAU.

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été,
conformément à l'article 53 de la loi du 5 avril 1884, procédé immédiatement à
l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. IERAUDEAU ayant obtenu la majorité des suffrages, a été
désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

M. le Président a ouvert la séance et a

LE CONSEIL

autorise Monsieur le Maire à passer avec M. SEUGNET
Imprimeur à Royan, un marché de gré à gré de 61.000 f
francs.

APPROUVÉ

28 JAN

Signature

Député

Fait et délibéré à BOYEN
les jour, mois et an susdits.

e vote a eu lieu au
n public, établir à
e la désignation de
ote (Art. 51 de la loi
vril 1884).

Ont signé au registre : MM. les membres présents à la séance

itionner à la suite la
qui les a empêché
gner (Art. 57 de la
unicipale).

N'ont pas signé : MM.